



Monsieur Jean-Christophe COMBE
Ministre des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées
14, avenue Duquesne
75350 Paris 07 SP

Paris, le mercredi 13 juillet 2022

25-27, rue de Tolbiac
75013 Paris
01 44 68 84 60
www.gepso.fr
info@gepso.com

Monsieur le Ministre

Le Groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux (GEPSO) fédère plus de 250 structures publiques (représentant plus de 700 établissements et services soit 40 000 places) dans le secteur social et médico-social. Deux tiers des établissements adhérents du GEPSO interviennent dans le champ du handicap enfant et adulte. A ce titre, le GEPSO siège dans plusieurs instances nationales et régionales du secteur (CNOSS, CNCPH, CRSA etc.).

Aussi, à l'occasion de votre nomination, nous souhaiterions vous présenter plus en détail les projets et priorités portés par l'association qui a fêté ses 40 ans d'existence en mai dernier. Soutenant la citoyenneté effective pour toutes et tous, le GEPSO fait la promotion d'un service public d'excellence au plus proche des besoins et attentes des personnes accompagnées.

Cette reconnaissance du service public implique la reconnaissance effective de l'ensemble des professionnels qui contribuent à sa mise en œuvre.

Dans un contexte de pénurie de professionnels, assurer la continuité des missions est un véritable défi du quotidien. Le Ségur de la santé est venu tardivement reconnaître l'engagement de nombreux professionnels. Fort malheureusement, ces mesures excluent encore aujourd'hui plus de 3000 d'entre eux. Administratifs, techniques, cuisiniers, tous contribuent pourtant à un service public de qualité. Cette exclusion génère chez les professionnels concernés un fort sentiment de dévalorisation alors qu'ils sont mobilisés depuis plus de 2 ans de crise sanitaire comme le sont tout autant leurs collègues revalorisés.

La crise d'attractivité que traverse l'ensemble du secteur nécessite des mesures fortes et urgentes. L'extension du Ségur aux derniers oubliés est pour nous une 1ère étape indispensable afin d'éviter une dégradation encore plus forte du dialogue social et une fuite accrue des professionnels vers les structures éligibles au Ségur.

Car si le Ségur est une étape nécessaire à la reconnaissance, c'est bien la problématique de l'attractivité de nos métiers qui se pose. Une réflexion beaucoup plus globale sur les enjeux de statut, de formation ou encore de qualité de vie au travail serait un marqueur déterminant pour relever les défis de notre secteur.

Enfin, le GEPSO, de par sa raison d'être, adresse toujours ses priorités aux réflexions sur les enjeux du secteur des personnes en situation de handicap. Nous serions ainsi très honorés si vous répondiez favorablement à notre sollicitation d'ouvrir les prochaines Assises nationales du handicap que le GEPSO organise les 13 et 14 décembre prochains à Bordeaux et qui porteront sur les enjeux de l'autodétermination et de l'inclusion.

Dans l'espoir de pouvoir nous entretenir avec vous, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

Julien BLOT
Président du GEPSO